



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le jeudi 11 février 2021

Gérald Darmanin et Sébastien Lecornu annoncent le renforcement du dispositif sécuritaire à Mayotte et aux large de ses frontières

Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, et Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer se sont réunis ce jeudi 11 février 2021 afin de faire le point sur le dispositif sécuritaire mis en place à Mayotte, afin de faire respecter le confinement en vigueur depuis le 5 février dernier et de lutter contre l'immigration illégale.

Les deux ministres ont, d'abord, confirmé le maintien des deux pelotons de gendarmes mobiles, envoyés en renfort à la suite du triple meurtre dans le quartier de la Vigie lors du weekend des 23 et 24 janvier 2021. Ces effectifs seront stationnés à Mayotte tant que leur présence sera nécessaire.

En complément, 20 policiers seront déployés d'ici à mars à Mayotte afin d'assurer le complètement des effectifs de la Direction Territoriale de la Police Nationale ; également, 13 gendarmes supplémentaires seront envoyés d'ici l'été 2021, permettant le renforcement des forces de sécurité intérieure déjà présentes sur le territoire mahorais, notamment la création d'une compagnie et de renforcer la brigade de Koungou, deuxième ville du département.

Afin de lutter contre l'immigration illégale, qui fait peser un poids supplémentaire sur le système social de Mayotte, déjà fortement sollicité par la reprise de l'épidémie Covid-19, les ministres ont décidé du maintien en continu de trois intercepteurs des forces de sécurité intérieure grâce à l'arrivée de personnels qualifiés depuis l'Hexagone - gendarmes et policiers. Ces moyens de surveillance et d'interception des kwassas viennent se rajouter aux moyens prévus dans le cadre de l'opération Shikandra sur la terre et dans les airs, à travers une surveillance aérienne de la zone maritime au large de Mayotte, mise en place par le préfet. En janvier 2021, 2 450 réadmissions aux Comores de personnes venues illégalement sur le territoire national ont été effectuées.

Enfin, les ministres de l'Intérieur et des Outre-mer ont assuré la mobilisation des forces de sécurité intérieure pour soutenir les services de santé dans le cadre de la crise sanitaire. Depuis aujourd'hui, une mission d'évaluation de la sécurité civile est à Mayotte pour étudier la mise en place d'un Élément de Sécurité Civile Rapide d'intervention Médicale (ESCRIM), afin de

renforcer les capacités hospitalières en cas de saturation des hôpitaux, notamment en soins intensifs. Les personnels de la sécurité civile pourront également accompagner les populations les plus fragiles et les plus touchées par la circulation du virus dans l'île.

Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur : « La lutte contre l'immigration clandestine est et reste une priorité pour Mayotte, et tout particulièrement dans cette crise sanitaire. Nos engagements dans le cadre du plan Shikandra ont été tenus : plus de 27 400 éloignements de migrants clandestins réalisés en 2019. Les moyens des brigades nautiques de la Gendarmerie et de la Police ont été renforcés en 2020, et j'ai décidé de poursuivre ces efforts : notre objectif, une présence à la mer permanente, une meilleure détection et un démantèlement des réseaux criminels. La mobilisation des services est totale ».

Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer : « L'ensemble des services de l'Etat, et plus particulièrement des forces de sécurité intérieure, est mobilisé pour assurer à Mayotte le respect du confinement - mesure nécessaire pour freiner la circulation du virus et de son variant dit sud-africain - et la sécurité des Mahoraises et Mahorais, déjà durement touchés par la crise sanitaire, mais aussi économique et sociale qui touche le territoire. Ces renforts annoncés ce jour avec le ministre de l'Intérieur sont une réponse forte aux attentes légitimes de nos concitoyens, en lien avec les élus locaux et en particulier les maires. Nous poursuivrons ce renforcement sans oublier le dialogue franc et direct que nous devons avoir avec les autorités comoriennes ».

[Retrouvez en ligne le communiqué de presse](#)

Contacts presse :

Cabinet du ministre de l'Intérieur

Mél : sec1.pressecab@interieur.gouv.fr

Cabinet du ministre des Outre-mer

Mél : mompresse@outre-mer.gouv.fr

[Désinscription ici](#)